

## Projet de fusion de l'ENPC avec l'université de Paris Est, proposé par la direction de l'école des Ponts

### 1. Situation actuelle

L'ENPC et l'Université de Paris Est Marne-la-Vallée sont deux Établissements Publics à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) de nature différente, l'École étant un grand établissement dont le Directeur est nommé par un décret du Président de la République (Armel est renouvelable l'an prochain et souhaite continuer) et l'Université a un statut universitaire avec un Président élu.

L'ESIEE est une école consulaire (idem HEC), l'IFSTARR est un Établissement Public à caractère Scientifique et Technique (EPST). L'ENPC est sous tutelle du MEDDE et l'IFSTARR est sous tutelle conjointe du MEDDE et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), l'Université est sous la tutelle du MESR.

Aujourd'hui, l'Université compte 10 000 étudiants (de qualité médiocre d'après Armel), dont 2 000 apprentis, 300 chercheurs ; l'IFSTARR compte 200 chercheurs et l'École 1500 étudiants (y compris mastère, doctorats et MBA) et 100 chercheurs. L'Université n'a pas de sélection à l'entrée, elle délivre des diplômes de licence, mastère et doctorat. L'École a une sélection très forte à l'entrée, elle délivre un diplôme d'ingénieur, et un diplôme de mastère. Les droits d'entrée sont de 2 700 € pour l'École, et de l'ordre de 600 € pour l'Université.

### 2. Projet proposé par la direction de l'école

Il consiste à fusionner l'Université et l'École en un grand établissement dont le nom comporterait "Ponts et Chaussées et Université".

L'IFSTARR et l'ESIEE seraient associés selon des modalités à définir, mais qui permettraient la mise à disposition des chercheurs de l'IFSTARR pour l'enseignement.

L'établissement délivrerait des diplômes d'ingénieur ENPC, un bachelor d'excellence (mais quid de la sélection à l'entrée de l'Université ?) et un doctorat ENPC.

La sélection serait progressivement durcie à l'entrée de l'Université et l'accès à l'école d'ingénieur continuerait à se faire via le concours commun ou sur titre comme aujourd'hui.

Le Président de l'ensemble serait élu ou nommé par le MESR, mais l'École aurait son propre Directeur, qui pourrait éventuellement être nommé directement par le Ministère. Les personnels de l'École seraient salariés du Grand Etablissement.

La COMUE disparaîtrait et serait en quelque sorte « remplacée » par ce grand établissement.

Pour Armel de La Bourdonnaye, cette manœuvre qu'il présente comme "l'absorption de l'Université de Marne la Vallée par l'École", présenterait l'avantage de pouvoir obtenir le statut I-Site qui rapporterait entre 5 et 8 M€/an dont 1 à 1,5 M€ pourraient revenir à l'École. Elle assurerait ainsi la pérennité financière de l'école, car ce grand établissement pourrait bénéficier de dotations plus importantes du ministère de l'enseignement supérieur. De plus, toujours selon lui, la notoriété internationale de l'école s'en trouvera renforcée car les thèses de doctorat et publications des chercheurs seront estampillées « université des Ponts ».

Enfin il considère que, si la fusion ne se faisait pas, pas d'I-Site et donc d'après lui, le territoire de Marne la Vallée serait durablement un territoire de troisième zone, ce dont pâtirait l'École, tout autant que l'Université.

### 3. La position de Ponts Alliance

La position du directeur de l'école nous paraît présenter : a/ une incohérence grave avec le plan stratégique approuvé par le CA d 25 février 2016 ; b/ un manque d'approfondissement tant sur le projet pédagogique que sur le plan financier et c /un très fort risque de baisse de niveau de l'école.

a/ incohérence avec le plan stratégique : l'école s'est donnée pour objectif dans son plan stratégique d'être « un acteur de premier plan au niveau international de construction durable et de ville durable et de renforcer l'excellence de ses activités de recherche et d'enseignement ». Le plan stratégique prévoit « de renforcer les partenariats avec les établissements des Idex d'Ile de France, de renforcer les synergies entre l'école et les établissements présents sur le site, notamment ceux sous tutelle du MEDDE et d'assurer le leadership sur le réseau des écoles supérieures qui interviennent sur le domaine des transports, ville durable et de l'aménagement des territoires ».

Il est évident que la fusion proposée avec une université généraliste ne répond absolument pas aux objectifs de ce plan stratégique pourtant adopté tout récemment.

b/ en l'état actuel, le projet n'est pas vraiment construit sur le plan pédagogique. On ne comprend pas bien comment s'articuleraient les différents diplômes d'ingénieur (3 ?) décernés par ce grand établissement et en particulier comment fonctionnerait la relation ESIEE/PONTS. Sur le plan financier, le flou est total car on part d'une situation où les 3 principaux établissements (Ponts, IFSSTAR et Université) sont déficitaires et confrontés à une tendance à la baisse des dotations de l'état et ont besoin de faire des économies substantielles de frais de structure, ce dont les promoteurs du projet ne parlent pas. Un audit financier et la production d'un budget prévisionnel détaillé nous paraissent être un préalable indispensable à toute discussion sérieuse.

c/ le risque évident est celui de la baisse rapide et brutale du niveau de l'école. En effet le projet repose sur l'hypothèse qui nous paraît totalement irréaliste dans le contexte politique actuel que i / le ministère accepte de transformer l'université de Paris Est (qui n'a pourtant qu'une modeste réputation) en grand établissement sélectif, ce qui ne manquerait pas d'entraîner des demandes d'autres universités qui sont confrontées aux mêmes problématiques et ii/qu'en outre au sein de ce grand établissement l'école des Ponts puisse continuer à garder une relative autonomie malgré la perte de son identité juridique. On ne voit pas qui pourrait donner des garanties sur ces points cruciaux.

**Le projet ne nous paraît donc pas acceptable en l'état, d'autant qu'il a été élaboré sans aucune concertation ni des anciens, ni des professeurs ou des élèves.**

**IL convient donc de faire savoir à la direction de l'école que les anciens s'opposent à toute décision ou engagement de ce type pris dans l'urgence.**

**Nous considérons qu'il est possible de dissocier une nouvelle candidature I-Site, qui pourrait notamment s'appuyer sur le succès de la D-school et le développement de projets de recherche communs avec les autres entités du campus de Marne La Vallée, des engagements concernant la modification des structures juridiques et de gouvernance.**

**Nous considérons qu'il est nécessaire de réexaminer, en concertation avec toutes les parties prenantes, l'ensemble des solutions de coopérations renforcées possibles avec les autres établissements du site Descartes (et en premier lieu l'IFSSTAR) ainsi que les autres alliances possibles en particulier autour de l'école Polytechnique et des autres écoles du plateau de Saclay.**

\* \*

\*

